

Postulat – Pour une transition vers la vaisselle réutilisable lors des manifestations sur le territoire de Bourg-en-Lavaux

Une belle première expérience le 1^{er} août

Nous avons constaté avec grande satisfaction que la Municipalité a agi après l'interpellation de Mathieu Devanthery au Conseil communal du 7 octobre 2024 et mis en place un système de vaisselle réutilisable pour les festivités du 1^{er} août de cette année.

La solution choisie représente certes un certain coût, mais elle est facile à mettre en œuvre :

- Commande de la quantité nécessaire de vaisselle auprès d'une entreprise spécialisée, comme Ecomanif à Yverdon ou Papival à Sion ;
- Livraison de la vaisselle propre, conditionnée dans des caisses ;
- Retour de la vaisselle sale dans ces mêmes caisses, le prestataire se chargeant du nettoyage.

D'autres solutions existent :

- Préverenges a acheté de la vaisselle réutilisable avec le logo de la commune, la met à disposition des sociétés locales et se charge du lavage pour éviter les transports ; cela a nécessité l'achat d'une machine à laver et une machine à sécher dédiées (le plastique sèche très lentement à l'air libre) ;
- Certaines communes utilisent de la vaisselle en céramique récupérée auprès d'organisations caritatives, qui en reçoivent beaucoup ; elles remarquent que les utilisateurs en prennent soin et ne se les approprient pas, même lorsqu'il n'y a pas de consigne.

Une pratique dont le temps est venu pour les manifestations publiques

Autour de nous, les villes de Vevey et Lausanne rendent obligatoire l'utilisation de vaisselle réutilisable dans les manifestations publiques à partir de 2026-2027 ; de son côté, Lutry interdit l'utilisation de vaisselle à usage unique jetable depuis 2022.

De nombreux guides et ressources existent pour accompagner les organisateurs dans cette mise en place. Le moment paraît donc opportun pour que Bourg-en-Lavaux réduise l'usage de la vaisselle jetable. Cette évolution sera sûrement appréciée par les participant·es aux événements sur le territoire communal.

Voici quelques exemples de prix (Ecomanif) :

- Kit «plus» pour 20 personnes (gobelets 10cl, gobelets 25cl, verres à pied 20cl, assiettes plates, assiettes à dessert, fourchettes, couteaux, cuillères à café) : CHF 44.00
- Kit standard pour 40 personnes (gobelets 25cl, assiettes plates, fourchettes, couteaux, cuillères à café) : CHF 49.00
- Kit «plus» pour 40 personnes (gobelets 10cl, gobelets 25cl, verres à pied 20cl, assiettes plates, assiettes à dessert, fourchettes, couteaux, cuillères à café) : CHF 69.00

De nombreuses manifestations se déroulent sur le territoire communal, souvent organisées par des sociétés locales. Or, une transition vers la vaisselle réutilisable demande de la préparation ; pour s'assurer que l'obligation d'utiliser de la vaisselle réutilisable n'entrave pas les activités de ces sociétés, nous suggérons que la commune accompagne ces dernières, notamment pour comprendre ce qui est faisable, ainsi que les freins et obstacles.

Une condition de location des salles communales

Pour ce qui est de la location des salles à des personnes privées, une solution relativement pragmatique serait :

- D'intégrer l'obligation d'utiliser de la vaisselle réutilisable dans le règlement de location (cela inclut la possibilité d'utiliser la vaisselle en céramique disponible dans certaines salles) ;
- De proposer un rabais pour la location de vaisselle auprès de prestataires reconnus comme Ecomanif ou Papival ;
- D'autoriser uniquement les sacs taxés dans le ramassage des déchets venant de location de salles.

Demande

Nous demandons donc à la Municipalité d'étudier la possibilité :

- D'accompagner les sociétés locales et autres organisateurs d'événements dans la transition vers l'usage de vaisselle réutilisable lors des manifestations publiques organisées sur le territoire communal, de manière progressive et collaborative ;
- Dans la mesure du possible, de garantir que toutes les salles communales louables disposent de vaisselle classique et de moyens pour les nettoyer sur place ;
- D'introduire l'obligation d'utiliser de la vaisselle réutilisable dans le cadre des locations des salles communales.

Aran, le 8 décembre 2025

Valérie Hill

Cosignataires :

Patrice Humbert

Gilles Dana

Jean-Christophe Dunant

Nathalie Pfeiffer

Gaël Gillabert

Eliane Potterat